

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 19 décembre 2008
(convocation du 8 décembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MOGA Alain (à partir de 13 h 15)
M. CAZABONNE Alain à Mme DESSERTINE Laurence (à partir de 13 h 15)
M. CAZABONNE Didier à Mme. LIRE Marie Françoise
M. FAVROUL J.Pierre à M. LABARDIN Michel (à partir de 11 h 30)
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
Mme CAZALET A. Marie à M. BRON J. Charles (de 9 h 30 à 11 h)
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE J. Marc (jusqu'à 10 h 10)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. DAVID J. Louis (à partir de 10 h 50)
M. DELAUX Stéphan à Mme WALRICK ANNE (à partir de 12 h 50)
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme. DELATTRE Nathalie à M. GAUTE Jean-Michel

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique (jusqu'à 12 h 05)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DELAUX Stéphan (à partir de 12 h 05)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia Mme TOUTON Elisabeth (à partir de 12 h 50)
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel (à partir de 12 h 05)
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
Mme LAURENT Wanda à M. LOTHaire Pierre (à partir de 12 h 45)
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max (à partir de 11 h 35)
M. PALAU J. Charles à M. SOLARI Joël (à partir de 13 h 20)
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**BRUGES - Etude urbaine préalable - Secteur de Terrefort - Approbation -
Institution d'un périmètre de prise en considération - Décision -**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 24 novembre 2006, vous avez décidé de lancer une étude urbaine préalable portant sur le secteur de Terrefort à BRUGES et d'en confier la réalisation à l'équipe BAGGIO-PIECHAUD, associée à J2C Ingénierie.

Pour mémoire, le périmètre étudié se trouve en bordure de la rocade, de part et d'autres de l'échangeur n°6, et en limite ouest de la voie ferrée du Verdon.

Il comprend plusieurs équipements importants :

- la 7ème Circonscription DOVCP CUB (appelée à déménager)
- la halte ferroviaire de Bruges
- la polyclinique Jean Villar
- la Maison de l'Industrie (CFAI)

Aujourd'hui, cette mission de réflexion s'est achevée par un rapport final qui met en évidence un territoire présentant plusieurs enjeux d'intérêts communautaires :

- une entrée de ville à valoriser ; espace de transition entre la rocade et le centre de Bruges
- la nécessité d'améliorer le maillage viaire avec, en particulier, la remise aux normes de l'échangeur prévue lors du futur passage à 3 voies de la rocade (en cours d'études par les services de l'Etat)
- de fortes polarités du site à organiser :
 - la polyclinique et la Maison de l'Industrie sont en expansion et génératrices de tensions fortes sur la circulation et le stationnement du secteur.
 - la petite halte ferroviaire, avec la mise en service cet été d'une liaison TER cadencée avec Ravesies, située à l'interface de la rocade, est appelée à muter progressivement vers un véritable pôle multimodal.
- Ce besoin pourrait être conforté avec le projet de tram/train auquel réfléchissent actuellement nos services
- la valorisation du terrain CUB de 1,2 ha qui sera prochainement libéré par la DOVCP – 7ème Circonscription.

Ces réflexions sur les enjeux des secteurs de Terrefort ont permis d'aboutir, en concertation avec la commune de BRUGES, à un premier projet d'aménagement dont le programme propose :

- la création d'une "pièce urbaine", espace public multi-usages linéaire autour duquel s'organisera le projet d'aménagement du secteur et assurant la transition entrée de ville, entre rocade et centre ville
- la reprise du maillage viaire avec une clarification de la hiérarchisation des voies suivant les fonctions : transit ou desserte locale
- l'aménagement d'un véritable pôle multimodal au niveau de l'actuelle halte ferroviaire comportant notamment une soixantaine de places de stationnement
- la création d'un pôle dédié à de nouvelles entreprises tertiaires sur environ 14 ha
- un ensemble de logements collectifs sur 17800 m² dont au moins 30% de locatifs conventionnés, face à la halte ferroviaire
- la restructuration de la Maison de l'Industrie et de la polyclinique par une densification sur site.

La réflexion sur les modes opératoires laisse supposer qu'une intervention publique serait nécessaire pour mettre en œuvre un tel projet. Pour cette raison, la commune de BRUGES, dans sa délibération du 25 juin 2008, a demandé à la communauté urbaine de poursuivre plus avant les réflexions sur l'aménagement de ce secteur par une étude pré-opérationnelle. Celle-ci pourrait effectivement être lancée lorsque l'Etat aura achevé son projet d'aménagement de l'échangeur n°6.

Dans l'immédiat, il vous est proposé :

- de prendre des mesures de sauvegarde en instituant un périmètre de prise en considération qui permette de surseoir à statuer (article L111-10 du Code de l'Urbanisme) sur des autorisations d'urbanisme qui pourraient compromettre le futur projet :
- d'instituer une veille foncière active

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

- **APPROUVER** les conclusions de l'étude urbaine de l'équipe BAGGIO,
- **DECIDER** d'instaurer un périmètre, au titre de l'article L111-10 du Code de l'Urbanisme, qui sera reporté au PLU,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JANVIER 2009

PUBLIÉ LE : 16 JANVIER 2009

Mme. CHRISTINE BOST